Offre de Stage Master 1 (3 mois)

Quelles attentes des populations vis-à-vis des services ferroviaires sur petites lignes ?

Contexte de la mission

La question du devenir des petites lignes ferroviaires, appelées également LDFT (Lignes de Desserte Fine du Territoire) revient régulièrement au centre des attentions politiques depuis le début des années 2000 en raison d'enjeux de viabilité économique. En 2020, le rapport du préfet Philizot au gouvernement invitait à agir en faveur d'une « reconquête de ces lignes » en encourageant la mise en place d'une filière d'innovation « train léger ». Dans ce contexte, et en s'inscrivant dans le 4e Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4), l'Etat a lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) portant sur « la digitalisation et la décarbonation du transport ferroviaire », en ciblant un axe de travail centré sur les « trains légers pour la Desserte Fine des Territoires ». Cinq projets ont été retenus en mars 2022 dont le projet Train Léger Innovant (TLI) porté par un consortium piloté par la SNCF.

Ce projet TLI repose sur une démarche partenariale associant des spécialistes de l'industrie ferroviaire et des académiques pour construire un système ferroviaire modulaire et frugal apte à répondre aux besoins des territoires desservis par les petites lignes. Ce système doit correspondre à un nouveau modèle durable et économiquement soutenable en matière d'investissements, d'exploitation et de maintenance. Mais la réussite de ce système est conditionnée par une réponse d'un projet de service de mobilités en phase avec les attentes des territoires. Aussi, en complément des approches industrielles de conception de matériel roulant ferroviaire, le projet TLI comporte un volet sur la valorisation territoriale du projet pour répondre à cet enjeu

Le Cerema, en tant qu'organisme d'expertise et de recherche est membre de ce consortium. Sont ainsi impliqués des équipes opérationnelles et le laboratoire de recherche MATRiS[1] (Cerema/CY Cergy Paris Université). Plusieurs projets de recherche sont portés par les chercheurs de cette UMR (fret, intermodalité, acceptabilité sociale) et visent à étudier l'ancrage territorial de projets de nouveaux services adossés à un nouveau type de train léger modulaire et frugal et la réponse possible aux besoins des territoires desservis par les petites lignes.

La présente proposition de stage s'inscrit dans les travaux relatifs à ***la pertinence et l'acceptabilité sociale de nouveaux services de trains légers sur les petites lignes***. Le projet de recherche vise donc à ancrer le projet de nouveau matériel roulant (train léger) aux territoires concernés en examinant s'il est en mesure de répondre aux enjeux et attentes de ces territoires et de fédérer une certaine forme d'adhésion. Il s'intéresse alors aux stratégies de deux types d'acteurs : les acteurs des politiques d'aménagement des territoires, (autorités organisatrices des mobilités, collectivités locales, monde associatif) et les individus. Il s'appuie sur l'analyse de 4 cas d'étude prototypiques de petites lignes : l'étoile ferroviaire de St Pol sur Ternoise, la ligne Reims-Epernay, la ligne Rennes-Châteaubriant et la ligne Saumur-La Roche sur Yon.

Missions du stage

L'objectif principal du stage est d'analyser les attentes des individus, usagers et non usagers du train vis-à-vis des services de trains régionaux desservant des territoires peu denses. Il s'agit d'apporter des premiers éléments de réponse aux questions suivantes : quelles sont les attentes des individus sur les services de trains régionaux (TER) ? Y a -t-il des différences observables selon le type de desserte (desserte train des territoires peu denses, dessertes en territoires denses) ? Le travail s'appuiera sur un recensement des données mobilisables (en particulier enquête d'opinion TER), des comptes-rendus de comité de lignes, des rapports d'étude et d'articles scientifiques.

[1] https://matris.cyu.fr/

Les principales missions sont les suivantes :

- Analyser les attentes exprimées par les individus sur les services TER et leurs occurrences
- Proposer une typologie de ces attentes à partir d'une segmentation liée à leur nature
- Proposer également une typologie des attentes suivant la qualité de l'individu (usager/non usager)
- Mettre en exergue les éventuelles différences relevées selon le type de ligne (entre lignes structurantes et petites lignes ferroviaires) et selon le type de territoire (dense/peu dense).
- Examiner les attentes exprimées sur les 4 territoires d'étude de la recherche
- Contribution à la rédaction du rapport intermédiaire de recherche planifié pour octobre 2024 sur le volet « état de l'art » des attentes des populations au regard de services ferroviaires.

Profil souhaité

Formation suivie en géographie, aménagement de l'espace, urbanisme
Sens du relationnel
Curiosité intellectuelle
Travail en équipe
Qualité rédactionnelle

Modalités pratiques

Durée : stage de 3 mois, début souhaité à la mi-janvier 2024

Indemnisation : gratification selon la réglementation en vigueur – les éventuels frais de mission seront pris en charge par l'UMR.

Accueil : le stage se déroulera à l'UMR MATRiS Cerema, à Lille (présentiel)

Encadrement du stage : Sophie HASIAK, chercheuse UMR MATRiS

Pour candidater, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 17 novembre 2023 à sophie.hasiak@cerema.fr en précisant dans l'objet du mail « candidature stage TELLi ».

Une audition serait potentiellement envisagée courant 2e quinzaine de novembre.